

ÉCONOMIE



Intégrer la fabrication additive dans votre entreprise

La Région soutient les projets d'innovation
des entreprises régionales sur la thématique
de l'Usine du Futur.



USINE DU FUTUR
NOUVELLE-AQUITAINE

En partenariat



CCI NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd'hui, explorons demain

Découvrez les avantages du parcours « Fabrication additive »

LE MOYEN D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

La Fabrication additive permet de fabriquer un objet par ajout de matière, couche par couche, à partir d'un fichier numérique. Cet ajout de matière peut se faire selon plusieurs procédés et avec des matériaux variés. Ouvrant la voie à un nouvel écosystème industriel, économique, scientifique, social, sociétal..., la Fabrication additive, combinée aux autres techniques de fabrication existantes, a un impact sur les coûts, les performances, les délais, la capacité d'innover.

LES 5 ENGAGEMENTS SUR 12 MOIS

- « **Réaliser un état des lieux** pour mesurer l'intérêt d'intégrer la Fabrication additive dans l'entreprise.
- « **Analyser son impact** sur la stratégie, l'organisation et les compétences en interne.
- « **Identifier la technologie** la mieux adaptée.
- « **Orienter vers un accompagnement** pour la mettre en œuvre de manière opérationnelle.
- « **Mettre en réseau et animer** la communauté « Fabrication additive ».

UN SUIVI PERSONNALISÉ ET CONTRACTUALISÉ

Le parcours « Fabrication additive » est un des parcours « Usine Du Futur » soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine.

C'est un programme d'accompagnement proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), la CCI Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien des CCI du territoire.



Inscrivez dans votre stratégie le parcours « Fabrication additive »

VOUS ÊTES

- « une PME, PMI ou ETI implantée en Nouvelle-Aquitaine qui fabrique des produits propres ou en sous-traitance

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

- « D'un diagnostic personnalisé.
- « De formations.
- « D'un accompagnement individuel et collectif.
- « D'une aide financière de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les 3 étapes du parcours « Fabrication additive »

ÉTAPE 1

Un conseiller CCI réalise un état des lieux avec le soutien d'un expert du CETIM pour une analyse individuelle.

OBJECTIFS

- « Éclairer et objectiver les enjeux, les besoins.
- « Étudier la faisabilité d'intégrer la Fabrication additive.

DURÉE : 1 à 3 jours.

COÛT : Financement pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CETIM et les CCI.

ÉTAPE 2

L'entreprise choisit un consultant parmi ceux sélectionnés par le comité de pilotage pour un accompagnement individuel de 4 jours sur site.

L'entreprise participe à 4 jours de formation collective en atelier avec des spécialistes de la Fabrication additive.

OBJECTIFS

- « Accompagner l'entreprise dans une démarche d'intégration de la Fabrication additive.

DURÉE : 8 jours.

COÛT : 2 800 € HT par entreprise. Ce montant tient compte de la subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine (50 % du montant total).

ÉTAPE 3

L'entreprise peut conduire avec des partenaires techniques des études pour valider son choix technologique à travers des POC (Proof Of Concept).

OBJECTIFS

- « Finaliser la réalisation du cahier des charges.

DURÉE : À définir avec le prestataire retenu.

COÛT : À la charge de l'entreprise. Les études conduites peuvent être soutenues financièrement par la Région.

Retrouvez votre conseiller près de chez vous

Les conseillers des CCI sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet de Fabrication additive.

Départements 16, 17 et 47

Calixte BLANCHARD

CCI Charente

06 78 71 30 86

cblanchard@charente.cci.fr

Départements

19, 23, 24 et 87

Imane MARSAL-EL YOUNSI

CCI Creuse

06 83 31 13 05

ielyounsi@creuse.cci.fr

Département 33

Alan BEAUCHESNE

CCI Bordeaux Gironde

06 87 25 89 74

abeauchesne@bordeauxgironde.cci.fr

Paul MAERTEN

CCI Bordeaux Gironde

07 61 68 79 99

pmaerten@bordeauxgironde.cci.fr

Département 40

Olivier JAULIN

CCI des Landes

05 58 05 44 65

olivier.jaulin@landes.cci.fr

Département 64

Beñat JAUREGUY

CCI Bayonne Pays Basque

05 59 46 59 82

b.jaureguy@bayonne.cci.fr

Aurore GASSIE

CCI Pau Béarn

07 64 82 15 06

a-gassie@pau.cci.fr

Départements 79 et 86

Bertrand NOIR

CCI Vienne

05 49 60 98 04

bnoir@poitiers.cci.fr

Informations générales

Stéphanie VINCENT

CCI Nouvelle-Aquitaine

05 56 11 28 13

fabrication.additive@nouvelle-aquitaine.cci.fr

www.usinefutur.fr



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine